

La question mise au concours cette année a appelé trois principales interrogations qui ont servi de socle à cette communication :

- Quelles « fins » pour les Juifs déportés et leurs familles dispersées, à Clermont-Ferrand, en Auvergne (un territoire pluriel, ne serait-ce que par l'existence de la ligne de démarcation), en France, mais aussi en Europe, le sujet du concours n'excluant pas cette quatrième échelle ? Se pose la question des temporalités, du rapport au temps et des mémoires d'un temps pour partie exceptionnel voire traumatique (mais essentiellement divers en fonction des positions et des évolutions de positions face à la violence), des problématiques notamment chères à Nicolas Beaupréqu'il a développées dans son mémoire inédit d'Habilitation, relativement à la Grande Guerre. On rappellera d'emblée que tous les déportés ne rentrent pas durant la fin de printemps 1945. Certains enfants orphelins sont placés à la toute fin des années 1940 [le concours dispose il est vrai d'une chronologie ouverte – 1948]. Notons cependant qu'il n'y a pas de grand centre de retour dans la région.
- Quels « débuts » pour les communautés juives, qu'elles soient à fort ou faible effectif comme à Clermont (qui a connu un afflux cultuel et culturel durant les « années noires » – paradoxalement ce sont des années d'essor pour le judaïsme clermontois) ? Un temps, aussi, de crise de la foi juive : « renaissance », « nouveau départ » ? Se pose ici l'enjeu du temps mais surtout de l'espace, et de la relation entre les *kehillot* et leur environnement (des rabbins sont morts).
- Comment, finalement, rompre avec « l'univers » concentrationnaire nazi ? Et plus largement le nazisme ? Faut-il se venger, oublier ? Comment attester ce qui s'est passé (Annette Wieviorka, 4 000 témoignages produits avant 1948) ? Pour les témoins, et les autres (recevoir le témoignage d'un proche ou d'un tiers, comprendre ou non le silence d'un proche).

À l'échelle locale et régionale, des difficultés certaines pour l'accès aux sources historiques : Mémorial de la Shoah (archives de l'Organisation de secours aux enfants, les témoignages enregistrés dont celui de Madeleine Wurm), les archives confessionnelles (Consistoire de Paris et de Clermont sont pauvres mais ouvrage sur les *Présences juives*, les différentes confessions protestantes – il n'y a pas que l'Église unie au Chambon), les archives publiques sont d'accès difficile car il faut déjà des noms que vous trouvez pour les déportés sur le site du Centre culturel Jules Isaac. Plus évidentes, des sources associées aux témoignages (d'anciens déportés, de « revenants »), audio, vidéo, littéraires :

Le retour des déportés : un retour... jamais anodin :

Arlette Lévy, étudiante en Anglais arrêtée lors de la rafle clermontoise de novembre 1943 : autre échelle, *Nous sommes ici pour mourir*, chapitres XX et XXI, à partir de la p.160 :

« Le camion d'Arlette et des autres jeunes filles a franchi la frontière franco-belge le 22 mai, en arrivant à Lille. Il y avait là notamment un centre d'accueil pour les réfugiés et déportés de retour d'Allemagne. Après un examen médical, le médecin de service a jugé qu'Arlette, malgré sa faiblesse, était hors de danger. L'incompréhension des interlocuteurs des déportés a été une brutale prise de conscience pour Arlette. Ses interlocuteurs étaient dans l'ignorance : 'Nous arrivions comme des chiens dans un jeu de quilles. Les gens ne voulaient pas nous parler et nous nous sentions rejetées. Nous avons rapidement compris qu'ils croyaient que nous étions parties de notre plein gré travailler en Allemagne.' (...) Arlette a reçu à Lille, également, de nouveaux vêtements, un peu d'argent et de nourriture et un billet de train pour se rendre où bon lui semblerait. 'Pour moi, c'était évidemment Paris. Quand nous sommes arrivés à la gare du Nord, nous avons été accueillis par la Croix-Rouge, qui nous a conduites dans un grand centre d'accueil. La première personne que j'ai reconnue, c'était une camarade de classe, qui me tournait le dos. Elle s'était portée volontaire pour porter secours et assistance. Je craignais un peu de parler avec elle, tant je redoutais d'apprendre de mauvaises nouvelles au sujet de mes parents. Il faut rappeler que cela faisait un an et demi que j'étais coupée des miens. Mais, quand elle s'est retournée, elle m'a dit : « Dis, tu sais, tes parents sont revenus à Paris. Ça fait 8 mois que Paris est libérée. Je les appelle.' »

Des retours dont on ne parle moins : ceux des enfants, par milliers, notamment.

- Michel Blum : enfant ponot placé dans un train de déportation qui finalement fait demi-tour, retour au Puy-en-Velay avant la Libération de la ville.
- François Feldman : « bébé caché » en Dordogne puis retour à Clermont-Ferrand.
- Gilbert Serpin : « libéré » à proximité de Grenoble (témoignage dans *Les Justes d'Auvergne*, p.142).

La **revitalisation des communautés juives**, dans leur versant religieux, social et culturel ; et les conséquences du départ de migrants et réfugiés dynamiques, en province (fin du séminaire de Chamalières – sur ce point, des sources lacunaires, même en interne) :

Jean-Michel Rallières, *Présences juives*, p.100 : « À Clermont-Ferrand, l'activité religieuse s'est intensifiée, sans commune mesure avec ce qu'elle était avant-guerre. Lors de l'Assemblée générale du rabbinat français réunie à Chamalières dans le Puy-de-Dôme les 10 et 11 septembre 1941, les participants se réjouissent du 'retour au judaïsme de juifs désorientés et assimilés'. Dans un rapport du 10 octobre 1941, l'accent est mis sur la pratique du culte », densifiée. Pour les fêtes, 5 services dont synagogue bien entendu – rites séphardi, alsacien, polonais + École rabbinique (mise en sommeil ensuite et déplacée durant l'été 1942) + culte à Riom au temple protestant et à La Bourboule.

Madeleine Wurm : moins de monde à Clermont et à Royat (pratiquants et rabbins, familles et argent), revoir l'organisation de la solidarité.

Antonin Andriot, *Présences juives* : février 1945 communauté israélite avec de bons rapports avec le gouvernement provisoire, « pitié » de la population qui semble s'exprimer à Clermont et ses environs. Pourtant, témoignage de Gilbert Serpin assez dissonant (changement de nom, *in fine*, à l'entrée de sa profession libérale).

Association culturelle israélite = reprise véritable en... 1947.

Des fins mais des traces dans des travaux intellectuels postérieurs: l'École des Prophètes en Haute-Loire est un lieu chargé d'histoire et de mémoire, niché dans le hameau d'Istor à Chaumargeais, commune de Tence. Pendant la Seconde Guerre mondiale, ce lieu a accueilli des résistants juifs, membres de la branche clandestine des Éclaireurs Israélites de France, qui y ont fondé un cercle d'étude spirituel et philosophique. Créée en novembre 1943, l'École des Prophètes a fonctionné jusqu'en juillet 1944. Son but était de préserver et transmettre l'identité juive à travers l'étude des textes hébraïques.

Parmi les figures principales : Georges Levitte, Pierre Weill-Raynal, Itzak Michaeli, Élie Rotnemer, Jacob et Rachel Gordin, et Georges Vajda. Le lieu était soutenu par le *Joint*, une organisation humanitaire juive. Il était fréquenté par des penseurs comme André Chouraqui et Léon Poliakov.

L'œcuménisme : Jules Isaac

Tandis que J. Isaac échappe à la police, sa femme est arrêtée le 7 octobre 1943, elle sera déportée par le convoi 61 en date du 28 octobre et assassinée au camp d'Auschwitz-Birkenau. Leur fille Juliette ainsi que son mari, et le fils cadet de Jules Isaac, Jean-Claude, sont eux aussi arrêtés, déportés et assassinés.

Après-guerre, Jules Isaac est l'un des membres de la conférence de Seeligsberg, en Suisse, qui regroupe des personnalités juives dont le Grand Rabbin Jacob Kaplan, protestantes et catholiques, pour réfléchir aux racines chrétiennes de l'antisémitisme. Pour Jules Isaac, l'antisémitisme chrétien qualifié « d'enseignement du mépris » doit être combattu. Il est reçu par Pie XII puis par Jean XXIII avec qui il se lie d'amitié. Alors que Jules Isaac disparaît en 1963, la déclaration *Nostra Aetate* publiée en 1965 s'inspire notamment de ses réflexions sur le caractère juif du christianisme primitif.

L'oubli : Gilbert Serpin (suite de son témoignage, p.142) = sa mère s'est remariée, ne parle plus de son père, arrive à Clermont au début des années 1950, modifie ensuite son nom (occidentalise son patronyme polonais).

Les spoliations, les aryanisations, le solde de l'Occupation :

Les archives consultées en Haute-Loire livrent de rares mentions de la présence ou de la situation des communautés juives. Au sein des pièces relatives au Comité départemental de Libération (CDL), n'apparaissent que quelques entrées dispersées : la première évoque une lettre émanant d'un « Comité de défense des Juifs » portant sur la désignation d'administrateurs provisoires pour les affaires juives et sollicitant du préfet la mise sous séquestre des biens concernés¹. Plus tard, la

¹A.D. de Haute-Loire, 997 W 40, Comptes rendu du Comité de libération de la Haute-Loire, compte rendu du 04 octobre 1944.

question des administrateurs chargés des « affaires juives »² réapparaît dans le registre de la Commission d'épuration du Comité de Libération de Haute-Loire. Toutefois, le dossier semble renvoyé et, lors de la séance à laquelle il devait être examiné, il n'est finalement pas traité. Ainsi, loin d'éclairer clairement la politique départementale à l'égard des Juifs pendant la Libération, les documents du CDL témoignent surtout d'un traitement parcellaire et d'une lacune notable dans les sources.

Une autre mention relative à la communauté israélite apparaît dans les archives du CDL à travers le cas de M. Pini, lequel aurait dénoncé par écrit au « Commissariat aux questions juives » un certain Millegram, réfugié parisien installé au Puy (adresse illisible volontairement)³. Cette référence soulève une interrogation : elle semble suggérer l'existence d'un Commissariat aux questions juives distinct du Commissariat général aux questions juives (CGQJ), pourtant dissous dès le mois d'août 1944. La formulation demeure donc problématique et impose une grande prudence dans l'interprétation.

Les deux dernières occurrences liées aux « affaires juives » dans les registres du CDL datent des 8 et 10 novembre 1944. La première fait état de la création d'une Commission d'épuration chargée de la liquidation des statuts des Juifs, notamment compétente pour examiner la situation des administrateurs provisoires des biens juifs. Le Comité désigna à cette fin MM. Rocchi et Gibert. La seconde mention, consécutive à la lecture du compte rendu du 8 novembre⁴, précise le fonctionnement de cette commission. Toutefois, les informations supplémentaires apportées ne nous sont pas parvenues, rendant difficile, voire impossible, l'évaluation de l'importance et de l'effectivité de cette instance dans le cadre de l'épuration départementale.

Parmi l'ensemble des fonds dépouillés, seule l'archive 996 W 360 contient une nouvelle mention explicite relative à la population juive. Datée du 4 octobre 1944, elle consiste en un rapport du capitaine Benoît, directeur départemental de la Police, adressé au directeur de l'Hôpital général du Puy⁵. Dans ce document, l'officier sollicite une amélioration du régime alimentaire réservé à une quinzaine de personnes de confession israélite hospitalisées à l'asile des vieillards, et, à défaut, demande qu'il leur soit accordé la liberté de sortir de l'établissement. Ce rapport témoigne ainsi d'une volonté administrative d'améliorer les conditions de vie des malades juifs. Toutefois, cette démarche apparaît « tardive », puisqu'elle n'intervient qu'un mois après la Libération du département, soulignant l'inertie, voire la marginalité, avec laquelle la question juive fut abordée dans les instances locales au lendemain de l'effondrement de l'appareil vichyste.

En définitive, les archives relatives à la communauté juive en Haute-Loire au moment de la Libération apparaissent d'une extrême rareté et demeurent fragmentaires. Les quelques mentions retrouvées, qu'il s'agisse des interventions du CDL concernant les administrateurs provisoires des biens juifs, de la création d'une commission d'épuration spécifique ou encore du rapport de police de l'automne 1944, dessinent moins un tableau cohérent qu'une série d'échos isolés. Ces documents témoignent à la fois de la persistance, après la Libération, de préoccupations administratives héritées des politiques antisémites de Vichy, et de l'embryon d'une

²A.D. de Haute-Loire, 997 W 40, Comptes rendu du Comité de libération de la Haute-Loire, compte rendu du 11 octobre 1944.

³A.D. de Haute-Loire, 997 W 40, Comptes rendu du Comité de libération de la Haute-Loire, compte rendu du 03 novembre 1944.

⁴A.D. de Haute-Loire, 997 W 40, Comptes rendu du Comité de libération de la Haute-Loire, compte rendu du 08 novembre 1944.

⁵ A.D. de Haute-Loire, 996 W 360, Archives du préfet de la Haute-Loire, photo 2375, Rapport de police envoyé au directeur de l'hôpital du Puy-en-Velay.

volonté de réintégrer les populations juives dans un cadre républicain normalisé. Toutefois, le silence prégnant des sources et le caractère tardif des quelques mesures relevées traduisent l'invisibilisation dont les Juifs furent l'objet dans le département. Plus qu'une action véritablement structurée en faveur de cette communauté, la Libération en Haute-Loire révèle ainsi une gestion administrative lacunaire, ponctuelle et marquée par les ambiguïtés d'une transition politique encore en cours

Conclusions

- Survivre : revenir (physique et psychologie) ou on (Arlette Lévy part aux Pays-Bas) ;
- témoigner : rassembler des sources, garder traces = première lutte anti-nazi ;
- juger : antécédence de témoignages avant les épurations et les quelques procès.

Bibliographie :

Julien Bouchet, *Les Justes d'Auvergne*, préface de Patrick Cabanel, Clermont, Presses universitaires Blaise Pascal, collection « Études sur le Massif central », 2015.

Julien Bouchet (dir.), *Présences juives à Clermont durant l'époque contemporaine (1862-2013)*, Clermont, Presses universitaires Blaise-Pascal, collection « Études sur le Massif central », 2020.

Thomas Kvist Christiansen, *Nous sommes ici pour mourir. L'itinéraire d'Arlette Lévy-Andersen, rescapée d'Auschwitz*, Clermont, Presses universitaires Blaise Pascal, 2021.